

METZ ANNÉES 50-60

EXPOSITION



**DU 16 SEPTEMBRE 2022
AU 15 JANVIER 2023**

PORTE DES ALLEMANDS ARCHIVES MUNICIPALES BIBLIOTHÈQUE UNIVERSITAIRE



METZ.FR



*Vue aérienne du Fort-Moselle, 1958.
Collection Maxime Bucciarelli.*

METZ AU SORTIR DE LA SECONDE GUERRE MONDIALE

Annexée de facto par l'Allemagne nazie durant la Seconde Guerre mondiale, la ville de Metz en sort peu démolie mais extrêmement éprouvée. Les élections municipales d'octobre 1947 portent à la tête de la cité un jeune maire de 33 ans, Raymond Mondon (1914-1970). Metz entame dès lors une croissance importante. La population de l'ensemble de l'agglomération passe de 100 680 habitants en 1946 à 154 182 en 1962 soit une croissance de 22,2 %, supérieure à la moyenne nationale.

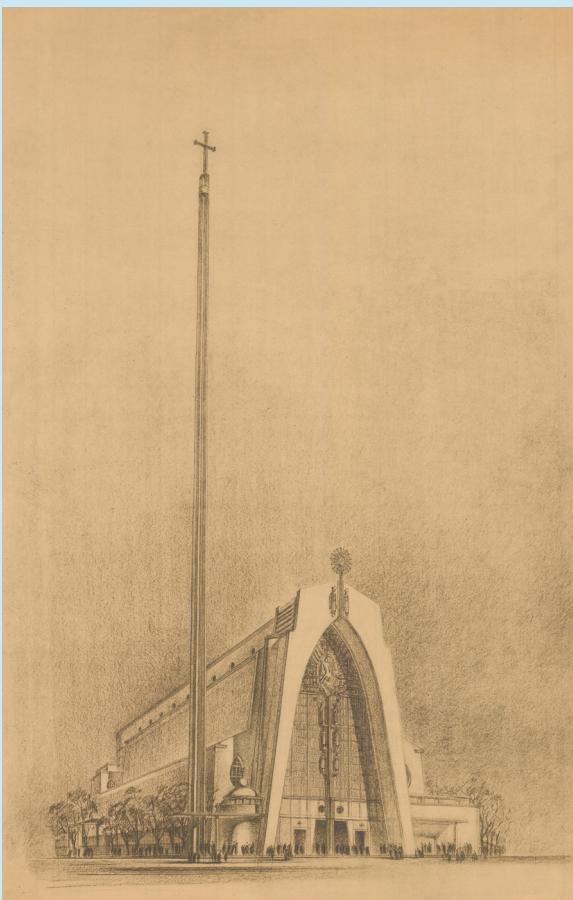
Durant l'entre-deux-guerres, le patrimoine bâti a été mal entretenu et une part importante des immeubles du centre ancien souffre d'insalubrité. En 1948, trois immeubles s'écroulent entre la rue Saulnerie et la rue des Tanneurs, faisant au moins douze morts et six blessés, essentiellement des familles. Ce drame marque durablement les habitants et rend la lutte contre l'habitat insalubre encore plus prioritaire qu'elle ne l'était déjà. Elle devient alors l'un des fers de lance de la politique municipale de Raymond Mondon et de ses équipes.



*Raymond Mondon à son bureau.
Archives municipales de Metz.*

ACHEVEMENT ET INAUGURATION DE L'ÉGLISE SAINTE-THÉRÈSE

Projet emblématique de l'entre-deux-guerres à Metz, la construction de l'église Sainte-Thérèse de l'Enfant-Jésus (projet : 1935 ; pose de la première pierre : 1938) avait dû être arrêtée en 1939. Le chantier de cet édifice avant-gardiste, œuvre de l'architecte Roger-Henri Expert (1882-1955), reprend en octobre 1949. Le projet est légèrement repensé, pour s'adapter au contexte qui a évolué depuis la conception originelle, mais en reprend les principales caractéristiques. L'une des évolutions majeures consiste en la participation de l'artiste lorrain Nicolas Untersteller (1900-1967), auquel est confiée la conception des vitraux. Il propose l'ajout de vitraux-claustras dont la technique inédite s'insère de façon remarquable au sein de l'ossature en béton conçue par Expert. Le gros-œuvre est achevé en janvier 1951 et l'église est inaugurée et ouvre au culte les 8, 9 et 10 mai 1954, faisant alors entrer pleinement Metz dans la modernité architecturale, que ce même édifice préfigurait dès les années 1930.



*Roger-Henri Expert,
Étude pour l'église Sainte-Thérèse,
fin des années 1930.*

*Centre d'archives d'architecture contemporaine, Paris
(Cité de l'architecture et du patrimoine).*

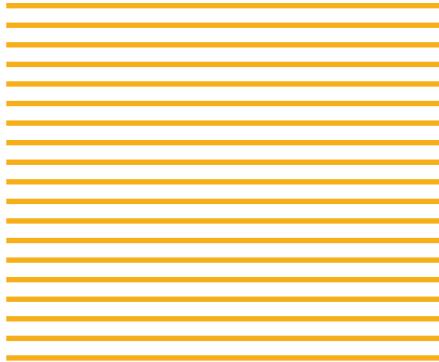
L'URGENCE DU LOGEMENT

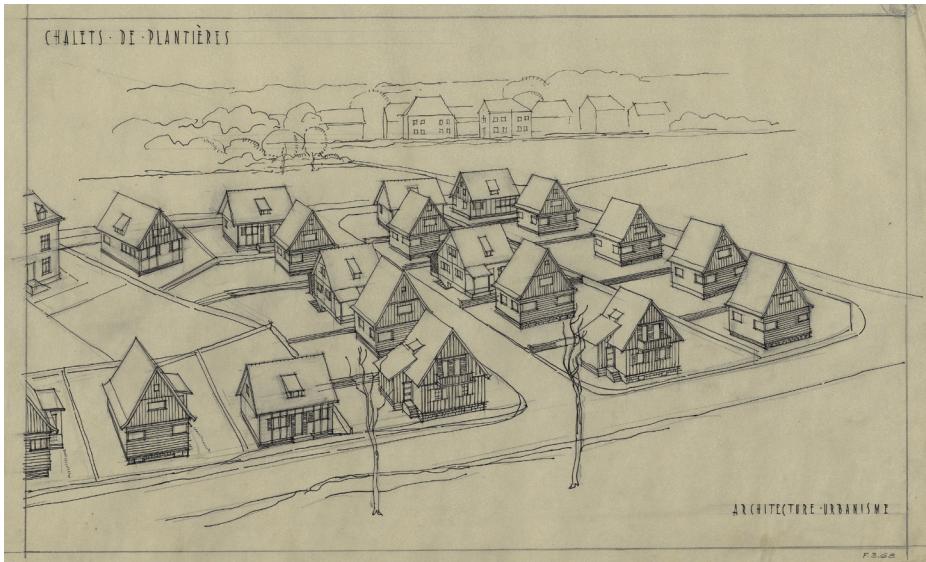
Fascinés par le développement des arts ménagers, les habitants aspirent à pouvoir bénéficier du « confort moderne ». En matière de construction d'habitat individuel, plusieurs initiatives sont à souligner. Inspiré des coopératives de construction suédoises, le mouvement des Castors trouve un terrain favorable à Metz. Des personnes se regroupent pour construire leurs propres logements. La cité expérimentale du CODAL à Plantières est une autre expérience remarquable, visant à produire des pavillons faisant appel à des processus de construction inédits en préfabriqués.

Cependant, ce type d'opération se révèle assez limité du fait de l'ampleur de la crise du logement pour laquelle l'habitat collectif apparaît comme une solution presque exclusive. Pour répondre à l'urgence, l'émergence des grands ensembles à l'échelle nationale a des répercussions immédiates localement et se caractérise par une industrialisation globalisée de la construction. Les projets se concentrent dans les quartiers périphériques, principalement dans les trois communes incorporées par les Allemands au début du XX^e siècle : Devant-les-Ponts,

Plantières-Queuleu et Sablon. Les immeubles perdent leur toit à double pan – celui de l'ensemble Saint-Ferroy est masqué derrière des façades surélevées – et la construction se concentre sur l'édification d'immeubles-barres et d'immeubles-tours. La modernité s'assume.

L'Office public d'habitations à loyers modérés de la ville de Metz porte une part essentielle du développement de logements collectifs messins durant les années 1950, proposant un programme de construction ambitieux et n'hésitant pas à faire confiance à de jeunes équipes d'architectes, bien souvent implantées localement. C'est ainsi qu'émergent les ensembles du quai Rimport, du groupe Sainte-Barbe, de la Patrotte, de Saint-Ferroy ou encore le secteur industrialisé de Bellecroix.





Chalets de Metz-Plantières, vers 1950.
Archives municipales de Metz.



L'ensemble de Bellecroix.
Archives municipales de Metz.

LE TEMPS DES ÉQUIPEMENTS

Raymond Mondon est largement réélu maire en 1959. Il réaffirme toujours plus que Metz « n'est pas une cité industrielle, mais un centre administratif et commercial » et dresse la liste des obligations de la commune : logements, constructions scolaires, voirie, service du nettoiement et questions culturelles et artistiques. Les premiers grands ensembles sont rarement pourvus en matière d'équipements publics, mais les décideurs se penchent sur la question dès la fin des années 1950 et tout au long des années 1960.

Face à des constats similaires à ceux observés au niveau national, la ville développe ses infrastructures. Si elle possède l'un des tous premiers réseaux de chauffage urbain en France, la production architecturale liée aux nouveaux besoins des Français reste somme toute assez convenue, bien que certains projets se démarquent ponctuellement par un parti original ou leur pertinence.

Les équipements collectifs tendent à s'implanter dans les quartiers satellites nouvellement constitués, ce qui leur garantit de grandes surfaces et des aires de stationnement conséquentes. Les réalisations qui font le pari du centre-ville présentent néanmoins l'avantage d'être structurantes pour l'ensemble de la cité, comme c'est le cas pour les Nouvelles Galeries ou encore pour les opérations Coislin et Saint-Jacques. La création de vastes parkings en cœur de ville, et particulièrement celui de l'Esplanade, permet de rendre le centre accessible aux automobilistes. La démesure de tels programmes pose toutefois la question de l'insertion de volumes architecturaux imposants au cœur d'un tissu ancien qui n'a pas été conçu en conséquence. L'intelligence avec laquelle le parking de l'Esplanade tire bénéfice de son site contraste avec les propositions du parking des Tanneurs, qui en s'affirmant comme un objet architectural massif au pied de la colline Sainte-Croix, berceau historique de la cité, conduit finalement à légitimer l'abandon du projet.



*La cité administrative, vers 1960.
Archives municipales de Metz.*



*Les Nouvelles Galeries, carte postale.
Collection particulière.*

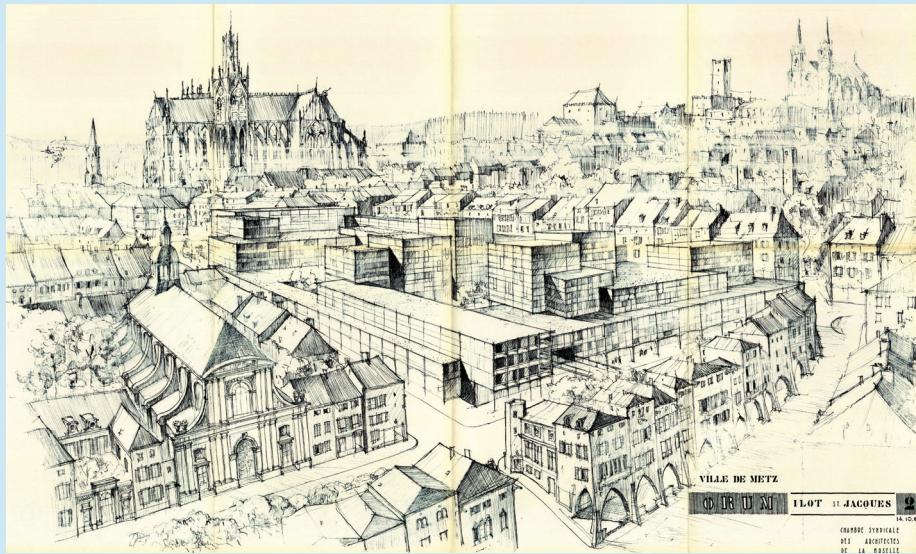
RÉNOVATION URBAINE

Le processus de transformation de la société et des techniques prenant une ampleur singulière sur le plan international, la morphologie des villes doit elle aussi s'adapter à cette évolution, par un aménagement de l'espace urbain ambitieux et qui répond aux exigences nouvelles : assainissement, circulation favorisée, logement pour tous, commodités généralisées et accès aux loisirs. Metz illustre par les nombreuses démolitions de son centre ancien les problématiques fortes du renouvellement urbain. Le rapport entre le bâti ancien et la production contemporaine crée ici une tension assez caractéristique de ces situations de modernisation poussée d'une entité urbaine existante.

De fait, le revers de la dynamique exceptionnelle de développement de la cité semble être qu'il s'exerce au détriment du paysage urbain existant. La dégradation et la pénurie de logements orientent fortement l'action communale. Certes, la rupture avec la morphologie traditionnelle de la ville est nationale, l'État jouant un rôle croissant dans l'aménagement des villes, mais la municipalité est également en capacité d'amplifier ou non ce phénomène.

L'intense développement de la cité s'accorde difficilement avec le respect d'un déjà-là. Les débats sur ce qu'il convient désormais d'appeler patrimoine sont finalement assez tardifs, puisqu'il faut attendre les années 1960 pour qu'une parole contradictoire se libère. Si l'effondrement de la rue des Tanneurs avait servi de justification aux vastes politiques de démolition-reconstruction, les débats autour de la rénovation urbaine des îlots Saint-Jacques, des Roches et enfin du Pontiffroy permettent eux aussi de cristalliser une certaine idée du rapport à l'existant, qui a profondément évolué en une vingtaine d'années.

Le projet des Roches, dont Raymond Mondon ne voit pas l'achèvement, est présenté par lui comme une réponse aux « défenseurs des vieilles pierres ». Car finalement, entre la ville ancienne et les nouveaux aménagements, le rapport de force s'inverse. Si la volonté de modernisation est importante durant les années 1950, les considérations patrimoniales prennent peu à peu le dessus à partir des années 1960, par l'évolution du cadre législatif et des mentalités.



*Chambre syndicale des architectes de la Moselle, îlot Saint-Jacques, perspective axonométrique,
projet non réalisé, 14 octobre 1966.
Archives départementales de la Moselle.*



*Montage photographique avec dessin des volumétries du projet du Pontiffroy, 1969.
Archives départementales de la Moselle.*



Jean Dubuisson, *Perspective pour l'ensemble Saint-Julien/Metz-Vallières*, 24 juillet 1970.
Centre d'archives d'architecture contemporaine, Paris (Cité de l'architecture et du patrimoine).



Le Rapport Photographique, *Logements collectifs de la ZUP de Borny par l'architecte Jean Dubuisson*.
Centre d'archives d'architecture contemporaine, Paris (Cité de l'architecture et du patrimoine).

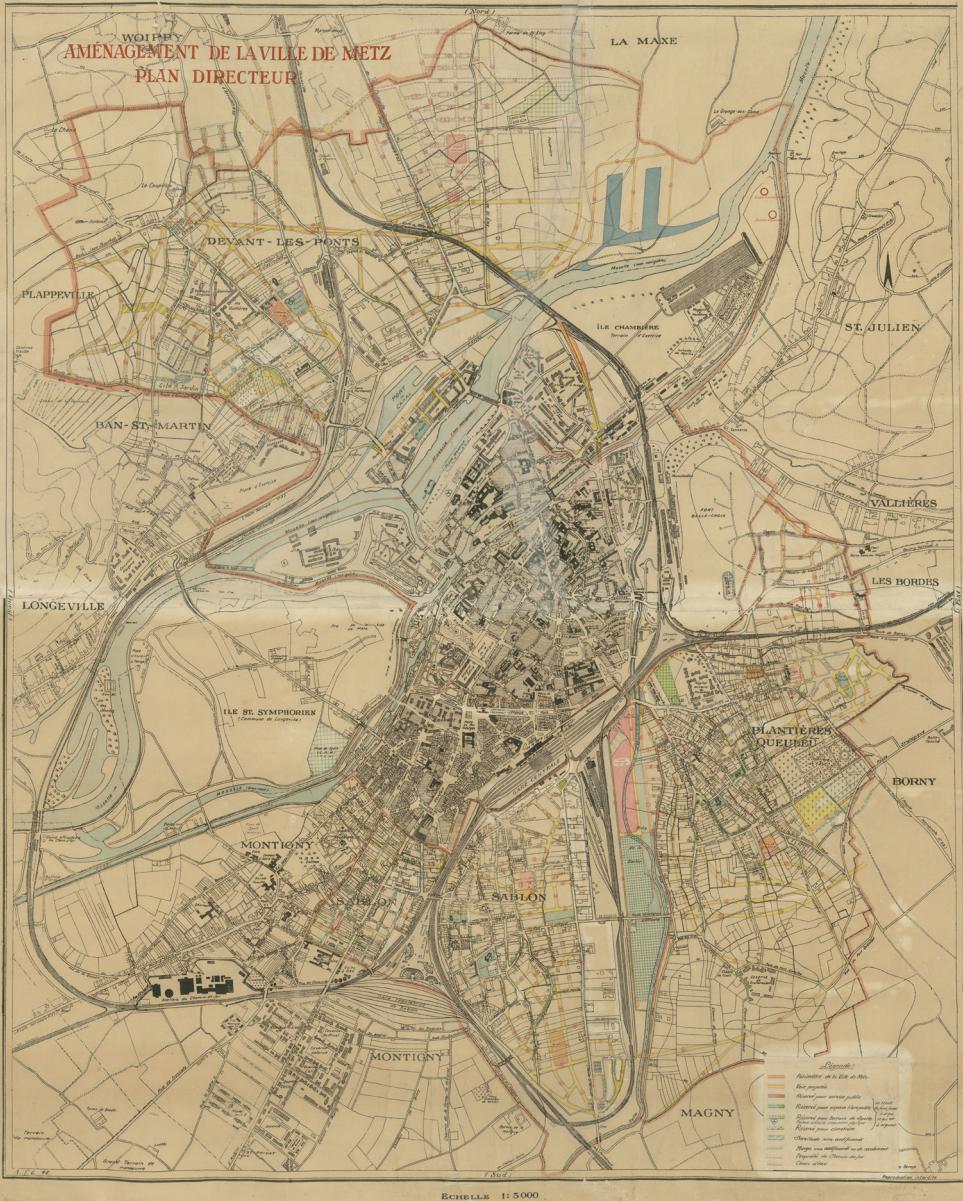
Durant les années 1950 et 1960, la municipalité ne semble pas vouloir affirmer une image spécifique en matière d'urbanisme. Les orientations de planification urbaine de l'entre-deux-guerres établies par Henri Prost (1874-1959) sont prolongées et ponctuellement ajustées. L'essentiel du travail d'aménagement urbain consiste à créer de nouveaux lotissements d'une part et à démolir certains immeubles du centre ancien pour élargir des voies de circulation ou reconstruire entièrement les îlots jugés insalubres. Le fondement de l'action municipale reste donc la croissance de la cité et sa modernisation. En coordonnant le plan directeur de la ville en 1948, Roger Berrier (1897-1960) s'inscrit pleinement dans ces considérations. Suivant des dynamiques nationales voire internationales, peu à peu, l'urbanisme s'organise cependant par zonages, en fonctions des activités, faisant sans doute perdre à la cité la complexité qui la caractérisait.

Dans les années 1960, alors que la ville a déjà confié une étude d'urbanisme à Jean Dubuisson (1914-2011), le ministère de l'Équipement le charge en 1966 d'une étude des circulations de la ville de Metz, tandis que le ministère des Affaires culturelles confie une étude archéologique et patrimoniale des vieux quartiers à l'architecte Robert Joly (1928-2012). La nécessité d'élaborer un plan d'ensemble s'avère effectivement primordiale et les deux ministères travaillent ainsi de façon coordonnée. Les deux travaux, s'ils s'opposent sur certains points (en particulier concernant les alentours de l'îlot Saint-Jacques), se combinent finalement de façon cohérente et tendent à préserver le centre de la ville.

En 1968, une exposition d'urbanisme est proposée aux Messins dans le salon de Guise de l'hôtel de ville. Intitulée « Structures autoroutières de Metz – Horizon 99 », elle est organisée conjointement par les services techniques municipaux et les services de l'Équipement. Destinée au grand public, l'exposition s'avère extrêmement ludique et pédagogique. Elle s'intéresse tant à l'histoire urbaine de la ville qu'à son évolution entre 1968 et 1999.

PLAN DE METZ ET DES ENVIRONS

WOPEY AMÉNAGEMENT DE LA VILLE DE METZ PLAN DIRECTEUR



*Plan directeur de la Ville de Metz, 1948.
Archives municipales de Metz*

ÉMERGENCE D'UN DÉBAT PATRIMONIAL

La croissance des années 1960 se conjugue à un mouvement de remise en cause des démolitions en centre ancien, mais aussi à une certaine lassitude qui commence à se faire sentir vis-à-vis des buildings. La loi Malraux, qui institue les secteurs sauvegardés le 4 août 1962, participe à une prise de conscience nationale de l'intérêt du patrimoine urbain, jusqu'alors trop peu considéré pour lui-même.

Les Messins, assez attentistes durant les années 1950, s'engagent de façon un peu plus affirmée, à la suite de quelques habitants puis de sociétés savantes, au tournant des années 1960. En effet, si les rares contestations sont bien souvent balayées, le projet de la cité des Clercs fait toutefois figure d'exception et l'opposition d'un riverain alerte l'opinion publique. Le début des années 1970 marque l'engagement en faveur de la défense du patrimoine de façon significative, par le biais de la presse locale et nationale et de l'implication de plusieurs passionnés qui donnent naissance à l'association Renaissance du vieux Metz. Cette dynamique tardive permet une ré-interrogation de la ville salutaire pour nombre

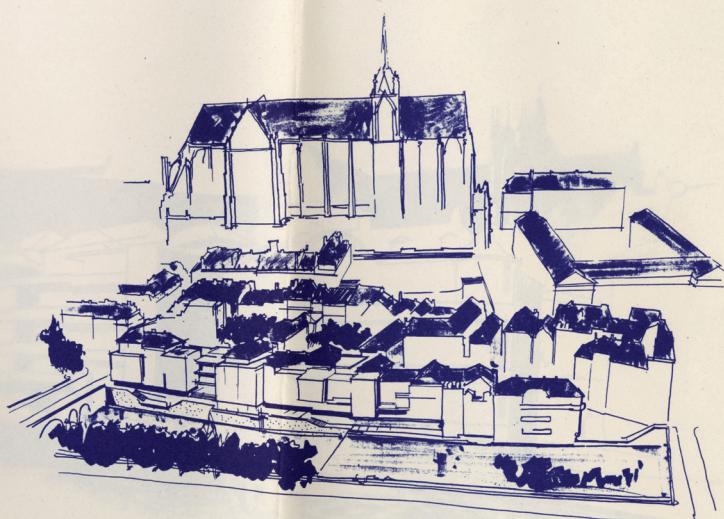
d'immeubles anciens, mais marque finalement une focalisation sur la seule préservation du bâti existant, au détriment peut-être de la création contemporaine elle-même. L'architecte des bâtiments de France Eugène Voltz (1909-2006), trop peu écouté durant près de deux décennies, est finalement conforté dans ses prises de position par l'appui essentiel des services centraux du ministère des Affaires culturelles, qui s'intéressent désormais de près au cas messin.

Face à un dynamisme global qui tend vers davantage de préservation du bâti existant et du tissu ancien, la municipalité semble infléchir sa propre politique de rénovation urbaine. L'incidence de facteurs extérieurs et l'évolution du contexte national incitent ainsi Raymond Mondon à faire appel à l'architecte Claude Charpentier pour la rénovation du quartier des Roches. Par certains aspects, la prise en compte du patrimoine urbain se révèle cependant plus précoce que dans d'autres communes.



*Christian Guy, Cité des Clercs, vue depuis la rue Serpenoise.
Collection Christian Guy.*

*Perspective sur l'ensemble des Roches, extraite de « Claude Charpentier,
Quartier des Roches, études préliminaires, du 1^{er} mars 1968 ».
Archives municipales de Metz.*



DES LIEUX POUR ENSEIGNER

Les années 1950 et 1960 voient la construction d'un nombre conséquent d'établissements d'enseignement. De fait, dès les années d'après-guerre, l'éclosion d'écoles maternelles et primaires est la conséquence de l'augmentation brusque des effectifs scolaires induite par le phénomène du baby-boom. Les constructions scolaires sont touchées par les logiques de préfabrication pour répondre à une nécessité de construction massive. La rationalisation trouve l'une de ses concrétisations dans le développement des commandes groupées. Le ministère de l'Éducation nationale fait ce choix pour faire face aux carences de locaux alors que la création de 20 600 classes supplémentaires est nécessaire entre 1952 et 1956 à l'échelle du pays. En Alsace-Moselle, une commande importante est confiée à l'architecte Bertrand Monnet (1910-1989), qui conçoit ainsi le groupe scolaire de la route de Magny ou encore celui de la Patrotte. Par ailleurs, la ville se dote également d'une dizaine de classes mobiles préfabriquées, dites classes baladeuses, pour pallier les manques les plus urgents.

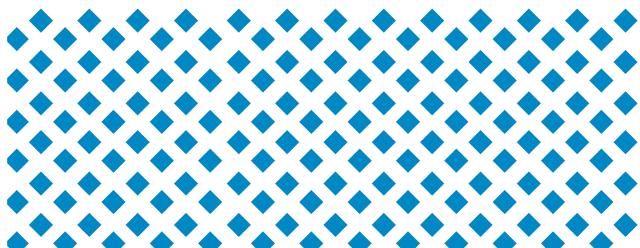
Sur le plan de l'enseignement privé, le groupe scolaire et pensionnat de la Miséricorde, construit par les architectes Henri Drillien et Pierre Fauque sur les hauteurs de la colline de Sainte-Croix, en plein cœur historique de la cité, est l'une des expressions les plus abouties de la modernité architecturale messine des années 1950 et 1960.

LA CONSÉQUENCE DES RÉFORMES

La réforme Berthoin de 1959 rend la scolarisation obligatoire jusqu'à seize ans révolus, ce qui présente nécessairement des répercussions sur les possibilités d'accueil dans le second degré. Alors que les établissements primaires doivent rapidement faire face aux conséquences du baby-boom, les collèges ne voient venir cette vague qu'en 1967. À Metz, les lycées voient passer leurs effectifs de 2 465 élèves en 1948 à 3 694 en 1958.

En 1959 sont créés les collèges d'enseignement général (CEG), les collèges d'enseignement technique (CET) et les lycées techniques, tandis qu'en 1963 la réforme Fouchet donne naissance aux collèges d'enseignement secondaire (CES). Ces évolutions du collège se traduisent par la mise en œuvre de programmes d'architecture basés sur la préfabrication lourde, modulaire et normalisée, qui entraînera pour la seule ville de Metz la création d'une dizaine d'établissements dans les années 1960.

Enfin, alors que le lycée de garçons (actuel lycée Fabert) a une capacité d'accueil de 1 000 à 1 200 élèves, plus de 2 000 sont comptabilisés dès 1955. L'État accepte donc de construire un nouveau lycée, qui ouvre ses portes en septembre 1963 sur les hauteurs de Plantières. Œuvre de Max Doignon-Tournier et Louis Pitet, auxquels est associé Bertrand Monnet, le bâtiment bénéficie également de l'intervention de trois artistes : Nicolas Untersteller, Hélène Delaroche-Untersteller et Gilly. Le lycée prend le nom de Robert Schuman, père de l'Europe décédé dans sa maison de Scy-Chazelles le 4 septembre 1963. Au milieu de trente hectares de verdure et de pelouses se dressent des bâtiments qui affichent leur modernité architecturale, que ce soit dans la composition de leurs façades – dont l'horizontalité n'est perturbée que par le seul dessin des baies – ou encore dans la conception d'éléments singuliers comme les escaliers et le soin apporté à l'aménagement des salles de cours.





Lycée Robert Schuman.
Archives municipales de Metz



Lycée Robert Schuman, salle de chimie.
Archives municipales de Metz.

LE CENTRE UNIVERSITAIRE DU SAULCY

Une croissance des effectifs étudiantins a lieu au début des années 1960 en France et entraîne la réorganisation et la construction de nombreux campus. Bien qu'elle se traduise dans la plupart des villes françaises par une migration des sites universitaires des centres vers les périphéries, Metz en prend le contrepied en profitant de l'opportunité foncière offerte par l'acquisition prévue par la ville de l'île du Saulcy et en s'implantant ainsi à proximité immédiate du cœur de la cité. La ville de Metz a vainement tenté, à plusieurs moments de son histoire, de favoriser l'implantation d'une université sur son territoire. La ténacité du conseil municipal messin et du conseil général, qui prennent position dès le printemps 1956 en faveur de l'implantation d'un enseignement supérieur à Metz, finit toutefois par être récompensée. De la création du Conseil scientifique universitaire (CSU) en 1959 à l'érection de l'université par décret du 17 décembre 1970, de nombreuses étapes ont été décisives pour mener à l'installation tant attendue de l'université de Metz en 1971.

L'État choisit l'architecte Roger Barade (1908-1987) pour concevoir le futur centre universitaire de Metz. Il conçoit le plan-masse du campus, qui comprend un grand cours central de 65 mètres de large, véritable colonne vertébrale du projet. Épousant la forme de l'île, il suit deux axes qui se rejoignent par une partie curviligne, devant la façade elle-même incurvée du bâtiment du CSU. Conçu par Barade, il s'agit de la première construction du nouveau centre universitaire.

Sont également réalisés suivant les plans de Roger Barade l'ENIM (actuel bâtiment Simone Veil), les résidences universitaires, mais aussi un restaurant et la bibliothèque universitaire. Néanmoins, dès la fin des années 1960, Roger Barade perd son monopole et d'autres architectes sont chargés de certaines constructions, l'ensemble perdant l'unité stylistique souhaitée initialement. Si les réalisations qui suivent ne conservent pas le parti architectural monumental et les façades préfabriquées en ciment-pierre, la dimension paysagère du site est conservée et constitue ainsi l'une des grandes forces du projet, transcendant les modes et les logiques d'acteurs.



Ancienne Faculté de sciences (Roger Barade architecte).
Archives municipales de Metz.

*Roger Barade, Maquette du Complexe universitaire et technologique de Metz
île du Saulcy, vers 1960.*
Archives municipales de Metz.





Georges-Henri Pingusson à Metz (visite avec ses étudiants).
Centre d'archives d'architecture contemporaine, Paris.

La tour de séchage.

Centre d'archives d'architecture contemporaine, Paris (Cité de l'architecture et du patrimoine).





*Groupe scolaire du Fort Moselle.
Archives municipales de Metz*

POUR PROLONGER LA VISITE

Livrets Villes et Pays d'art et d'histoire

FOCUS – La colline de Bellecroix

EXPLORATEURS – La ville de Metz dans les années 50 et 60

Applications Histoires de Metz

CIRCUIT – Un campus au cœur de la ville

CIRCUIT – L'architecture des années 1950 à Metz et ses environs

Compte Instagram « Révèle ta ville »

Les Rendez-vous – Programme d'action culturelle

A retrouver dans le programme d'automne, sur metz.fr et sur l'application Histoires de Metz.

Temps fort – Journées nationales de l'architecture les 15 et 16 octobre

L'édition 2022 des Journées nationales de l'architecture sera placée sous le thème : « Architectures à habiter ». Cette thématique permettra d'amener le public à découvrir des lieux habités pour en découvrir les qualités, des logements eux-mêmes au quartier qui les environne. Ce sera également l'occasion de comprendre comment les architectes conçoivent des espaces en accord avec les modes de vie, les aspirations des habitants et d'interroger les techniques de construction.

De nombreuses animations seront proposées par le service Patrimoine culturel et les Archives municipales à cette occasion.

« LE PASSÉ DE METZ – LES GRANDES MUTATIONS NOUS COMMANDENT DE PRÉPARER ACTIVEMENT L'AVENIR DE NOTRE CITÉ »

Raymond Mondon, dédicace du catalogue de l'exposition « *Structures autoroutières de Metz – Horizon 99* » présentée à l'Hôtel de Ville en 1968

Générique de l'exposition

Commissaire :
Pierre Maurer (École nationale supérieure d'architecture de Nancy)

Cheffe de projet :
Dorothée Rachula (Ville de Metz - service patrimoine culturel)

Chargés de l'action culturelle et pédagogique :
Caroline Oppus (Ville de Metz - service patrimoine culturel)
Alexandre Brignon (Ville de Metz - service archives municipales)

Assistance à l'action culturelle et pédagogique :
Anthony Bonici et Julia Draginc (Ville de Metz - service patrimoine culturel),
Nathan Ruby (Ville de Metz - service archives municipales) ainsi que Emma Bechet, Alexis Bezon, Anna Falantin, Anne-Fleur Guary, Jade Kleber, Jérémie Kubler, et Guillaume Petit pour la conception du compte

Instagram « Révèle ta ville » ; Sébastien Escorbiac, Pierre Geissan, Fabien Ginefri, Anaïs Lacoste, Léo Ponce pour la conception de l'atelier « Crée ton appartement des années 1950 » ; Alexandra Schlicklin, leur encadrante (École nationale supérieure d'architecture de Nancy)

Chargée de production :
Clémence Roncari (service patrimoine culturel)

Chargée de communication :
Émeline Boudot (service patrimoine culturel)

Scénographes :
Ivan Lopez et Jaime Lopez // Light matter

Graphistes :
Céline Kriebs et Xavier Pompelle (Nouvelle Étiquette)

Création de maquettes :
Sarah Poulain

Encadrements :
Maison Neumann

Production et restauration de maquettes :
Quentin Bureau, Corentine Leys, Hugo Royer (étudiants École nationale supérieure d'architecture de Nancy)

Réalisation graphique du livret :
Claire Marquardt

Maquette :
d'après Des Signes studio Muchir Desclouds

